

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 22 octobre 2018

Présents: Mme BOIVIN MM., BOIVIN, INACIO, LOUVEL, PEDRO, CORNUAULT

Absents excusés : Mme BEAUBIAT, MM. , DUTACQ, NOYELLE, BALTHAM

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RENTREE DU FOOT 2018

La Commission vous a transmis un questionnaire afin de savoir comment s'est déroulée votre « Rentrée du Foot 2018 » et notamment comment vous avez pu accueillir l'afflux de nouveaux licenciés.

PLATEAUX U6

Inscriptions

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription pour le seul plateau U6 de la saison qui se déroulera le samedi 24 novembre.

Date butoir fixée au vendredi 26 octobre 12h00.

Pour en savoir plus : [Cliquez ici](#).

PLATEAUX U7

2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (17/11 & 01/12) sont désormais closes.

Liste d'attente

POISSY AS : 2 équipes supplémentaires

Courriers

VERSAILLES JUSSIEU AS

Demande du club pour modifier ses capacités d'accueil suite à la refonte U15. Il ne peut plus accueillir le 17/11/18 mais peut accueillir le 01/12/18.

La Commission prend note.

VELIZY ASC

Demande du club pour qu'aucune rencontre de son club se joue le samedi 17 novembre en raison de l'organisation annuelle d'une course pour l'association « Laurette FUGAIN ».

La Commission prend note.

PLATEAUX U9

2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (10/11, 24/11 & 08/12) sont closes depuis le vendredi 5 octobre.

Liste d'attente

CONFLANS FC : 3 équipes les 24/11 & 08/12.

Courriers

VERSAILLES JUSSIEU AS

Demande du club pour modifier ses capacités d'accueil suite à la refonte U15. Il ne peut plus accueillir les 10/11/18 & 08/12/18. Le 24/11/18 dépendra du tirage de la Coupe des Yvelines.

La Commission prend note.

PLATEAUX ESPERANCE U8-U9

Suite au courrier du club de VERNEUIL ENTENTE qui se porte candidat pour participer aux plateaux Espérance U8-U9, la Commission valide cette intégration en lieu et place du club de MANTES LA VILLE FC qui s'est désisté.

CATEGORIE U10-U11

Dérogation annuelle

Demande de dérogation annuelle pour jouer à 9h30, accord de la Commission pour les clubs suivants :

- ELANCOURT OSC
- MAURECOURT FC
- TRIEL AC : Poule A (sans distinction à 1 équipe)

Courriers

VERSAILLES JUSSIEU AS

Le club nous signale un problème au moment de ses engagements. Il ne dispose que de 2 équipes sans distinction d'âge.

La Commission prend note, suppression des équipes 1 & 11 du Critérium par année d'âge (poules A1 & A2). Compte tenu de l'impact sur ces poules, la Commission décide forfait avant le début des compétitions 31€ pour chaque équipe. Il s'agit d'une erreur d'engagement, la liste des équipes inscrites ayant été diffusée chaque semaine.

MESNIL ST DENIS AS

Le club nous informe du désengagement de son équipe 2, en Critérium Départemental sans distinction.

La Commission prend note, forfait avant le début des compétitions (31€).

Challenges Plateaux

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription pour les Challenges Plateaux U10-U11. Trois dispositifs différents vous sont proposés :

- Challenge Régional U11 : 1 équipe par club
- Challenge U10 : 1 équipe par club
- Challenge DYF U10-U11 : Inscriptions date par date. Engagement illimité, dans la limite du nombre d'équipes inscrites en Critérium.

Pour vous inscrire : [Cliquez ici](#).

Date butoir fixée au dimanche 28 octobre.

CRITERIUM ESPOIR U10-U11

Courriers

54522 du 29/09/18 : CONFLANS FC 1 / MANTOIS 78 FC 1

54578 du 29/09/18 : CONFLANS FC 11 / MANTOIS 78 FC 11

Pris note du rapport complémentaire de CONFLANS FC.

En attente de celui du MANTOIS 78 FC concernant la réalisation d'une feuille de match papier.

Infractions

PLAISIROIS FO 11 du 29/09 & 06/10 : 2 infractions

La Commission prend note de la non réaction du club de PLAISIROIS FO concernant ces infractions. Elle vous informe qu'une nouvelle infraction pourra constituer un motif de non reconduction du club sur le dispositif la saison prochaine.

CATEGORIE U12-U13

Courriers

VELIZY ASC

Demande du club pour qu'aucune rencontre de son club se joue le samedi 17 novembre en raison de l'organisation annuelle d'une course pour l'association « Laurette FUGAIN ».

La Commission prend note et annule les rencontres correspondantes.

PORT MARLY CS

Demande du club pour que la Commission revoie les poules du Critérium Départemental sans distinction d'âge à 1 équipe, en raison des déplacements trop importants qu'il a à effectuer.

La Commission vous informe qu'elle est parfaitement consciente de la problématique, mais que le nombre d'équipes total composant les 2 poules ne permet pas la création d'une 3ème au risque de réaliser des poules avec des rencontres redondantes sur la saison. Elle a néanmoins étudié votre demande. Notez que votre déplacement le plus lointain est de 42 minutes à Lainville en Vexin, que vos autres déplacements sont compris dans les limites fixées par la Commission (pas plus de 35 minutes), qu'il s'agit de 6 déplacements au total sur l'année sur le Critérium, soit 1/3 de vos rencontres.

La Commission maintient donc les poules telles quelles.

Dérogation annuelle

Demande de dérogation annuelle pour jouer à 14h00, accord de la Commission pour les clubs suivants.

- BEYNES-MAREIL FC
- ELANCOURT OSC
- MAURECOURT FC
- TRIEL AC : Poule A (sans distinction à 1 équipe)

Festival foot u13

Pour consulter les résultats de la 1ère journée : [cliquez ici](#)

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Phase 1

La phase 1 est désormais close. Les clubs seront informés très prochainement du classement final de celle-ci et des modalités, notamment pour vous préciser la date de la réunion participative de début de 2ème phase.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Commission du 22 octobre 2018

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

1er rappel
Rencontres du 13/10/18

U12

- 53703 : YVELINES-MONTFORT 11 / CHESNAY 78 FC 11
- 53734 : VELIZY ASC 11 / VERSAILLES 78 FC 12
- 53749 : CARRIERES S-S US 11 / VILLENES ORGEVAL FC 11
- 53763 : LIMAY ALJ 11 / BOUAFLE FLINS ES 11

U13

- 53629 : VELIZY ASC 1 / MONTIGNY LE BX AS 1
- 53659 : LIMAY ALJ 1 / VILLENES ORGEVAL FC 1
- 53647 : VILLENES ORG FC 1 / BOUAFLE FLINS 1 (20/10/18)

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

Amende après rappel au club d'accueil : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 06/10/18

- 840103 à CHANTELOUP US (MEULAN CN, MEZIERES AJSL)
- 850104 à COIGNERES (CLAYES S/BOIS, MAGNY- MONTFORT)
- 850108 à HOUILLES AS (CARRIERES S/S - TRIEL)
- 850109 à CARRIERES GRESILLONS (HOUILLES AC HOUILLES S)
- 850110 à MURREAUX (VERNEUIL ENTENTE - GARGENVILLE°)

U9

1er rappel
Plateaux du 13/10/18

- 870 101 à PORCHEVILLE (FONTENAY ST P, LAINVILLOIS, BREVAL, GUERVILLE)
- 870 102 à COIGNIERES (CLAYES, MESNIL LE ROI, MONTFORT)
- 870 105 à ABLIS (GAMBAIS, VESGRE, COIGNIERES)
- 860 107 à HOUDAN (MAUREPAS, MONTIGNY)

U8-U9 ESPERANCE

1er rappel
Plateaux du 13/10/18

Feuille de plateau récapitulative

1819104 : TRAPPES ES

Fiche Equipe

- 1819102 : MONTIGNY LE BX AS / BUC FOT AO
- 1819103 : VERSAILLES 78 FC
- 1819104 : TRAPPES ES / BAILLY NOISY SFC
- 1819106 : VELISY ASC

CHALLENGE AUTOMNE U11

Amende après rappel au club d'accueil : 20€
Plateaux du 06/10/18

- 202 MANTES USC
- 203 LIMAY ALJ
- 204 VAUXOISE ES
- 208 VELIZY ASC
- 210 MARLY LE ROI US
- 214 MEZY/HARDRICOURT US
- 216 VERSAILLES FC
- 223 VALLEE 78 FC
- 232 MESNIL LE ROIS AS
- 233 SARTROUVILLES FC
- 240 PLASISIR FO
- 243 TRAPPES ES
- 249 POIGNY US
- 258 HOUDANAISE REGION FC
- 260 PARIS ST GERMAIN FC

1er rappel
Plateaux du 13/10/18

- 118 FOURQUEUX
- 123 St ARNOULT FC
- 124 COIGNIERES FC
- 132 MANTOIS FC
- 135 MANTES LA VILLE
- 154LES MUREAUX OFC
- 157 PLAISIROIS FO
- 162 MESNIL LE ROI

CHALLENGE AUTOMNE U13

1er rappel
Plateaux du 13/10/18

- 101 FOURQUEUX OMS
- 104 CHANTELOUP US
- 105 VAUXOISE ES
- 108 MANTOIS FC
- 112 MANTES USC
- 122 LOUVECIENNES AS
- 136 NEAUPHLE PONT 78
- 140 FONTENAY St PÈRE AS

FESTIVAL FOOT U13

2ème rappel avant amende au club d'accueil
La Cion demande aux clubs visiteurs de l'informer des résultats du plateau, sous peine de disqualification de toutes les équipes
Tour 1 du 06/10/18

- 103 HARDRICOURT /MEZY (ROSNY CSM, ETANG ST NOM ES, CELLOIS CS)

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX

U9

Amende : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 13/10/18

- 870 113 : FOURQUEUX OMS (2 équipes)
- 860 101 : ST ARNOULT FC (2 équipes)

CHALLENGE AUTOMNE U11

Amende : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 13/10/18

Annulation amende : VOISINS FC du 29/09/18 (YF 1582)
Annulation amende : VILLENES ORGEVAL du 06/10/18 (YF 1583)

CHALLENGE AUTOMNE U13

Amende : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 13/10/18

- 132 : TRAPPES ES

ANOMALIES FEUILLES DE PLATEAUX

U11

CHANTELOUP US : manque licences joueurs
139 : HOUILLES SO : manque signature éducateur
152 : FONTENAY St PÈRE AS : manque numéro de licences joueurs et éducateur

VERNOLITAIN STADE : manque licence dirigeant
103 : BONNIERES FRENEUSE FC : manque numéros de licences
joueur et dirigeant

U13

115 : COIGNIERES FC : manque licences dirigeants
124 : BOUGIVAL FOOT : manque licences dirigeants
134 : MARLY LE ROI US : manque licences dirigeants
142 : BOUAFLE/FLINS ES : manque licence dirigeant